

Janvier 2004

UN BULLETIN DU CONSEIL SECTORIEL  
DES RESSOURCES HUMAINES  
DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE

## LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE



## Sommaire

**Page 2 :** Vous vous posez des questions sur les conseils sectoriels?

**Page 3 :** Rendre l'information tirée de la mise à jour des données sur le marché du travail plus accessible • Autres projets

**Page 4 :** Yukon - Plus d'argent pour les salaires • Activités régionales • Gagnante du prix Grace Hartman • Ressources et documentation

**Page 5 :** Québec - Les services de garde passent à 7 dollars par jour • La lutte des travailleuses en services de garde continue

**Page 6-7 :** Qui siège au Conseil sectoriel?

**Page 8 :** Pour nous joindre

# Canada

Ce bulletin est financé par le  
Gouvernement du Canada par le  
truchement de la Direction des  
partenariats en ressources humaines.

# Nous sommes le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance

Ce fut une journée mémorable pour les services de garde à l'enfance et une véritable reconnaissance des quelques 300 000 personnes qui assurent des services éducatifs et de garde à l'enfance au Canada. Nous avons tenu à la fin de novembre à Ottawa la séance inaugurale du Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance, un événement qui marque un tournant décisif dans l'histoire des services de garde au Canada. En effet, les travailleuses en services de garde ont désormais un organisme dédié exclusivement à faire progresser les dossiers chauds en matière de ressources humaines dans leur secteur.

« Notre objectif est de faire en sorte que la main-d'œuvre du secteur soit la meilleure possible », a dit Joanne Morris, présidente du Conseil sectoriel. « Nous travaillerons à l'amélioration des salaires, des avantages sociaux et des conditions de travail dans le sec-

ble ronde en matière de ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance, un organisme créé dans le but de donner suite aux recommandations portant sur les ressources humaines mises de l'avant dans l'étude sectorielle de 1998 : *Le secteur de la*



**PREMIERS PAS** - De gauche à droite: Jamie Kass, Raymonde Leblanc, Maryann Bird et Sandra Griffin, membres du Conseil sectoriel, signent les documents d'incorporation.

teur de façon à ce qu'une carrière en services de garde soit quelque chose de viable financièrement. Nous travaillerons à ce que les intervenantes en services de garde soient reconnues et mieux respectées et nous favoriserons le développement d'une main-d'œuvre qualifiée et instruite, capable de répondre aux besoins changeants des familles ».

Le Conseil sectoriel est né de la Ta-

*garde à l'enfance - De la reconnaissance à la rémunération de sa main-d'œuvre.*

LA DIVERSITÉ EST NOTRE FORCE

Le conseil regroupe des organisations pancanadiennes de services de garde à l'enfance et des syndicats représentant les travailleuses du secteur, soit la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance (FCSGE),

Suite en page 2

## Nous sommes le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance

### Suite de la page 1

l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE), le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et le Syndicat national des employés et employées généraux du secteur public (SNEGSP). Il compte aussi des représentantes du secteur, issues de divers milieux tels que les garderies, les services de garde en milieu scolaire et les services de garde en milieu familial régis et non régis, ainsi que des représentantes des éducatrices, des employeurs, des maisons d'enseignement et du gouvernement. Les membres du conseil sont à l'image de la diversité régionale canadienne. Un certain nombre d'entre elles proviennent de communautés ethniques et culturelles différentes et plusieurs ont travaillé dans des services de garde multiculturels ou auprès d'enfants ayant des besoins particuliers.

« Notre diversité a toujours été l'un de nos plus grands atouts », de poursuivre J. Morris. « Ce fut le cas durant l'étude sectorielle et ce fut renforcé avec la participation des diverses organisations et représentantes sectorielles à la Table ronde. Notre structure représentative fera en sorte que nos travaux seront bien ancrés dans le milieu, qu'ils se-

ront pertinents et que nous devons rendre des comptes à la main-d'œuvre du secteur ».

Le conseil sectoriel commandera des recherches sur les ressources humaines, il élaborera une stratégie d'emploi et de main-d'œuvre pour le secteur des services de garde, il contribuera au perfectionnement professionnel de la main-d'œuvre, il coordonnera des partenariats et il participera à des actions militantes en compagnie de partenaires nationaux afin de faire progresser les dossiers portant sur les questions des ressources humaines du secteur des services de garde.

« Nous voulons être la première source de référence pour quiconque veut obtenir de l'information ou de la documentation portant sur la main-d'œuvre du secteur ou pour quiconque fait de la recherche sur le sujet » a expliqué madame Morris. « Nous avons beaucoup de travail sur la planche, mais les membres du Conseil sectoriel apportent toutes à la table une mine d'expériences et de compétences; nous avons une volonté ferme de collaborer et de coopérer ensemble ».

#### NOTRE MISSION

Le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance est une structure sectorielle dont le but est de faire progresser la question des ressources humaines au moyen d'actions concertées et conjointes qui renforcent les efforts des partenaires nationaux et ceux de la main-d'œuvre du secteur.

#### NOTRE VISION

Nous représentons une force unie et influente, dédiée au développement d'une main-d'œuvre qualifiée et sûre d'elle-même qui mérite respect et reconnaissance en raison de sa contribution à la société.

#### VISITEZ NOTRE SITE WEB

Venez nous visiter au [www.csc-csge.ca](http://www.csc-csge.ca). Consultez nos ressources et notre documentation sur les ressources humaines et la main-d'œuvre du secteur des services de garde à l'enfance.

## Vous vous posez des questions sur les conseils sectoriels?

Nous sommes le dernier né de la grande famille des conseils sectoriels et, fait remarquable, notre conseil sectoriel est le tout premier conseil sectoriel à vocation « sociale ». Les autres, plus de trente, s'intéressent plus particulièrement aux secteurs de l'industrie et des affaires.

La nouvelle est excellente, mais vous vous demandez peut-être en quoi consiste au juste un conseil sectoriel.

Les conseils sectoriels sont des organismes dirigés par des groupes représentant des sphères économiques spécifiques (des secteurs). Le rôle de ces conseils est d'identifier les problèmes reliés à la main-d'œuvre, à la formation et aux compétences dans différents secteurs du marché du travail canadien et de trouver des façons de les régler.

Ils réunissent autour d'une même table des représentants des travailleurs, des employeurs, des formateurs, des gouvernements et des autres parties concernées dans un secteur donné en vue de mettre en œuvre des plans stratégiques à long terme pour soutenir la main-d'œuvre qu'ils représentent. Les conseils sectoriels axent leurs interventions sur des stratégies propices à leur secteur – on ne s'attend pas à ce qu'ils adoptent tous les mêmes approches.

Les premiers conseils sectoriels sont apparus dans les années 1980 en vertu de programmes distincts au sein de Développement des ressources humaines Canada. En 1992, l'Initiative des partenariats sectoriels a été lancée et d'autres initiatives se sont ajoutées au cours des années 1990. Enfin, en 2001, le gouvernement fédéral a consenti des fonds additionnels pour l'expansion du réseau des conseils sectoriels.

Le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance, tout comme d'autres conseils sectoriels, est membre de l'Alliance des conseils sectoriels (ACS). Cet organisme est un lieu de coopération et d'apprentissage et assure la liaison avec les ministères clés.

### Éditeur:

Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance  
323, rue Chapel, 3<sup>e</sup> étage,  
Ottawa, Ontario, K1N 7Z2

**Rédaction :** Bozica Costigliola

**Conception graphique :**  
JPP Communications

**Traduction :** Jocelyne Tougas

Dépôt légal BNC – BNQ 2004

Les opinions et les commentaires exprimés dans cette publication sont ceux du Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Canada.

# Rendre l'information tirée de la mise à jour des données sur le marché du travail plus accessible

Peut-on rendre une étude sur les changements démographiques et politiques en matière de services de garde à l'enfance plus pertinente et intéressante pour le grand public? Le Conseil sectoriel croit, d'une part, que c'est possible et estime, d'autre part, que c'est nécessaire. C'est pourquoi l'équipe de recherche de la mise à jour des données sur le marché du travail (MJDMT) est à préparer des études de cas ainsi que des portraits individuels de personnes oeuvrant dans le secteur : intervenantes de première ligne, personnel cadre, éducatrices, etc. L'objectif est de faire en sorte que les travailleuses du secteur puissent mieux s'identifier aux enjeux qui les concernent en les présentant d'une manière conviviale, ce qui n'est pas toujours possible dans une analyse de données statistiques.

Les études de cas porteront sur Vancouver et Toronto, deux villes qui ont adopté des stratégies de planification, d'organisation et de soutien innovatrices en matière de services de garde à l'enfance. On y analysera, notamment, l'impact sur la

main-d'œuvre des problèmes de ressources humaines. De plus, l'équipe de recherche dressera le portrait de deux travailleuses, affectées à un service de garde considéré comme exemplaire dans ces deux villes, et celui de dix-huit autres personnes oeuvrant ailleurs au Canada, dans des modes de garde et des contextes différents.

« Nous espérons que cette démarche interpellera les travailleuses en services de garde et fera en sorte qu'elles se reconnaissent dans les travaux du Conseil sectoriel. Nous comptons bien qu'elles puissent mieux saisir les similitudes et les différences au chapitre des ressources humaines à travers le pays », a expliqué Jane Beach, coordonnatrice de l'équipe de recherche de la MJDMT. Les études de cas et les portraits individuels se veulent aussi une source d'information sur les perspectives de carrière dans le domaine et sur les stratégies de main-d'œuvre qui portent fruit.

L'équipe de recherche a également travaillé très fort sur d'autres aspects de la MJDMT. C'est ainsi que la collecte de données tirées des calculs spéciaux effectués par Statistique Canada sur le Recensement, celle de l'Enquête longitudinale nationale sur les

enfants et les jeunes et celle de l'Enquête nationale auprès des diplômés sont presque terminées. Les groupes de discussion avec des intervenantes de première ligne, des enseignantes de prématernelle et de maternelle, des syndicats représentant des travailleuses en services de garde, des porte-parole gouvernementaux, des formatrices, des chercheuses et d'autres expertes du domaine ont tous été réalisés. Les entrevues d'informatrices clés ont presque toutes été faites et tous les questionnaires distribués aux étudiantes en services éducatifs et de garde à l'enfance (SÉGE) de dix établissements d'enseignement collégial ont été analysés.

Le projet de MJDMT est subventionné par Développement des ressources humaines Canada. Il s'étend sur une période de 18 mois et vise l'actualisation des données de l'étude sectorielle de 1998 : *Le secteur de la garde à l'enfance - De la reconnaissance à la rémunération de sa main-d'œuvre*. L'équipe de recherche analysera l'impact des changements démographiques et des initiatives politiques en matière de services de garde survenus depuis 1998 sur les ressources humaines du secteur des services de garde réglementés.

## Autres projets

Un projet de recherche du Conseil sectoriel visant l'analyse des données (non traitées) de *Où ça me touche!* (étude sur la rémunération, les conditions de travail et les pratiques dans les services de garde au Canada) a été approuvé. Le Conseil sectoriel se servira de ces travaux pour mieux comprendre les problèmes de recrutement et de rétention de personnel. Cette recherche viendra compléter les données recueillies dans le cadre de la MJDMT en fournissant des renseignements sur les ressources humaines provenant directement des services de garde et de leurs employées. Enfin, le projet facilitera l'élaboration de stratégies pancanadiennes pour s'attaquer aux problèmes du recrutement et de la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur des services de garde.

Le Conseil sectoriel a soumis un autre projet de recherche à Développement des

ressources humaines Canada portant sur la gestion et l'administration en services de garde. Ce projet est né du constat que les gestionnaires des services de garde avaient besoin de renforcer leurs aptitudes au leadership, à l'administration et à la gestion. Au départ, on souhaiterait analyser les postes qui exigent des compétences au plan de la gestion, de l'administration et de la supervision. Par la suite, on bâtirait un curriculum et on élaborerait une gamme diversifiée d'outils pédagogiques et professionnels pour soutenir les travailleuses actives depuis un certain temps dans le milieu dans leurs responsabilités de leadership, d'administration et de gestion. Le projet vise à mettre au point une démarche plus consistante à l'échelle pancanadienne en rapport avec l'adoption de normes professionnelles et de catégories d'emploi pour les postes de gestionnaires, d'administratrices et de supervi-

seures. Il vise aussi à fournir plus de possibilités de formation et plus de soutien aux travailleuses déjà actives dans le domaine et qui souhaitent satisfaire aux normes exigées.

Voici d'autres propositions de projets de recherche à l'étude :

- Développement d'un volet du site Web du Conseil sectoriel axé sur les ressources humaines;
- Création d'une base de données pancanadiennes sur tous les établissements d'enseignement collégial et universitaire dispensant un programme de formation ou d'études en services de garde;
- Établissement de liens avec le secteur des services de garde autochtones en commençant par la collecte de données sur ce secteur.

## Activités régionales

Le Conseil sectoriel a fait sentir sa présence à l'occasion du congrès de la Saskatchewan Early Childhood Association, tenu à Saskatoon en Octobre dernier et dont le thème était « Bâtissons l'avenir ensemble ».

**Maryann Bird**, membre du Conseil sectoriel et directrice générale de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, était l'une des conférencières vedettes. Puis, en compagnie de Jamie Kass, représentante du Syndicat canadien de la fonction publique au Conseil sectoriel, et de Jane Beach, coordonnatrice de la mise à jour des données sur le marché du travail, elle a animé un atelier sur la reconnaissance et le respect de la profession. En plus de dresser un portrait de la main-d'œuvre dans le secteur des services de garde, l'atelier a présenté les faits saillants de la MJDMT et les participantes ont discuté des façons dont le Conseil sectoriel pourrait faire progresser les dossiers portant sur le respect, la reconnaissance, la formation, les salaires et les conditions

de travail des travailleuses du secteur. Madame Kass a aussi animé un atelier visant à répudier les mythes concernant la syndicalisation et les services de garde.

**Gyda Chud**, vice-présidente du Conseil sectoriel, a été la conférencière vedette lors d'une journée dédiée aux éducatrices en services de garde de l'Ontario. L'événement a eu lieu à Ottawa, le 5 novembre dernier. Parents, enfants et militantes de toute la province se sont rassemblés pour souligner la contribution précieuse des travailleuses en services de garde au mieux-être des enfants, des familles et de la société en général. Cette journée a été organisée par la Ontario Coalition for Better Child Care en collaboration avec des syndicats représentant des travailleuses du secteur.

## Yukon

### Plus d'argent pour les salaires

Le gouvernement du Yukon a annoncé qu'il affecterait 230 000 \$ de plus aux subventions de fonctionnement qu'il verse directement aux garderies et aux services de garde en milieu familial. L'argent ira aux salaires des travailleuses et aux places actives (par place active, on entend une place pour laquelle les effectifs sont prévus qu'elle soit occupée ou non) et s'applique à l'année financière en cours. Cette somme vient s'ajouter aux 230 000 \$ annoncés en avril dernier.

Le gouvernement affirme que ces fonds additionnels serviront à améliorer les salaires dans le secteur et à accroître l'accès à des services de garde de qualité et à prix abordables.

La Yukon Child Care Association estime que cet argent permettra de stabiliser la situation à court terme pendant qu'on travaille à l'élaboration d'un plan sur quatre ans qui devrait s'attaquer aux problèmes criants des services de garde dans le territoire. Un groupe de travail sur les services de garde, composé des différentes parties concernées, a été mis en place par le gouvernement et s'affaire à l'élaboration du plan en question.

## Gagnante du prix Grace Hartman

**Jamie Kass a remporté le prix Grace Hartman, décerné annuellement par le Syndicat canadien de la fonction publique. Madame Kass est récompensée pour ses 25 années de militantisme et de réalisations dans le domaine des services de garde. En plus de souligner la contribution exceptionnelle des femmes activistes membres du SCFP, ce prix rend hommage à l'esprit innovateur de Grace Hartman, première femme présidente de cette organisation syndicale.**

## Ressources et documentation

Quels sont les problèmes liés au recrutement et à la rétention d'intervenantes qualifiées en services éducatifs et de garde à l'enfance? Quoi faire pour s'attaquer à ces problèmes? On peut maintenant avoir accès en ligne à de nombreux documents de travail et rapports portant sur le sujet :

- *Recrutement et rétention de travailleuses en services de garde qualifiées – problèmes reliés à l'environnement de travail et à la main-d'œuvre*
- *Être ou ne pas être – Le professionnalisme dans le secteur des services éducatifs et de garde à l'enfance : son rôle au chapitre du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre*
- *Gardiennes d'enfants ou professionnelles de la petite enfance? Le rôle des attitudes sociales au chapitre du recrutement et de la rétention des travailleuses en services de garde*
- *Recrutement et rétention d'éducatrices en petite enfance et de responsables de garde: le facteur politique*
- *L'éducation et la formation, deux facteurs qui influent sur le recrutement et la rétention des éducatrices en services de garde*

- *Les avantages de la syndicalisation en services de garde : en quoi la syndicalisation peut-elle servir au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre?*

À l'origine, ces documents ont été préparés pour le compte de Child Care Connections Nova Scotia, dans le cadre d'un projet de recherche sur le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre dans le secteur. Le Conseil sectoriel en a fait une synthèse et les publie en format abrégé et facile d'accès.

Pour consulter ces documents, visitez le site Web du Conseil sectoriel au [www.ccs-cs.ca](http://www.ccs-cs.ca).

Quant aux rapports complets, vous les trouverez à l'adresse Internet suivante : <http://pages.istar.ca/~ccns/ns.html>.

## Québec

# Les services de garde passent à 7 dollars par jour

Le gouvernement du Québec a annoncé que le tarif actuel de 5 dollars par jour pour un service de garde régi augmentera à 7 dollars à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Il s'agit d'une augmentation de 40 %.

« Les Libéraux ont brisé une promesse électorale et ceci peut constituer une véritable brèche dans le maintien de l'universalité du système » a déclaré Raymonde Leblanc, représentante de la CSN au Conseil sectoriel. La Confédération des syndicats nationaux représente la majorité des éducatrices en services de garde syndiquées au Québec.

**L**a centrale de madame Leblanc réclame du gouvernement que toute augmentation de revenu provenant des tarifs des parents soit versée au financement des centres de la petite enfance (CPE) et au développement de nouvelles places et de nouveaux services pour la famille. « S'il faut subir des augmentations, qu'elles ne servent pas à réduire les impôts », d'insister madame Leblanc.

Cette hausse de tarifs sera difficile à supporter pour les familles pauvres et les familles à revenus moyens. Elles devront déboursier 520 \$ de plus par année par enfant. Et il se peut que les augmentations ne s'arrêtent pas là : le gouvernement prévoit également indexer annuellement la contribution parentale en fonction de l'augmentation des coûts du système.

### ONDES DE CHOC

La volonté du gouvernement de transformer le système québécois des services de garde est connue depuis le printemps dernier. À la fin du mois d'août, le gouvernement a tenu des consultations sur l'avenir du système et à cette occasion, la Table ronde avait émis un communiqué de presse soulignant que l'abolition du programme de services de garde à 5 dollars allait produire une onde de choc dans l'ensemble du secteur des services de garde à l'enfance au Canada et que cela pourrait avoir un effet négatif sur la qualité des services ainsi que sur les conditions de travail des travailleuses du secteur.

Au cours des cinq dernières années, l'augmentation des salaires versés aux travailleuses en services de garde et l'introduction d'un régime de retraite ont fait des services de garde au Québec un choix de carrière beaucoup plus attrayant et ont eu pour effet d'en améliorer la qualité.

Quoique le gouvernement prétende qu'une augmentation des tarifs de garde s'impose parce que les dépenses dans le domaine seraient trop élevées, les dépenses publiques en matière de politique familiale (cela comprend les services de garde) ont augmenté de moins de 1 % par année en dollars constants depuis dix ans, selon les chiffres de la CSN. Cette dernière fait valoir que le gouvernement du Québec recevra, sur cinq ans, 210 millions du gouvernement fédéral pour les services de garde; il s'agit de sa part des 935 millions annoncés dans le dernier budget fédéral.

« Cette hausse de tarif est un gros recul pour les enfants, leurs parents et pour les travailleuses en services de garde, a poursuivi madame Leblanc. Notre coalition de syndicats, de parents, de groupes de femmes et d'associations de services de garde est déjà en train de se mobiliser. [Note de l'éd. : Au moment de mettre sous presse, 25 000 personnes avaient participé à une manifestation, le 11 décembre 2003, pour dénoncer les politiques gouvernementales et d'autres actions sont à prévoir]. Nous n'allons pas rester passifs et laisser faire le gouvernement qui s'apprête à sabrer dans l'universalité d'un système qui assure des services de garde de meilleure qualité aux enfants et de meilleures conditions de travail aux salariées du secteur. »

## La lutte des travailleuses en services de garde continue

### ...pour l'équité salariale

**E**n septembre dernier, des milliers de travailleuses en services de garde au Québec ont fait une grève d'une journée pour presser le gouvernement de respecter l'engagement en matière d'équité salariale inscrit dans leur convention collective. Signée au mois de mars dernier, celle-ci prévoit une augmentation de salaire de 2 %, une table de négociation provinciale sur les questions salariales et une date butoir pour la mise en application de la politique sur l'équité salariale. Selon le contrat, les deux parties devaient convenir de la date butoir avant le 15 juin 2003. Même si le gouvernement a effectivement augmenté les salaires de deux pour cent, il n'a pas respecté la clause de l'équité salariale, souligne la Confédération des syndicats nationaux, la centrale syndicale qui représente les travailleuses en grève. Cette journée de grève était la première d'une série de quatre prévues pour convaincre le gouvernement d'améliorer le salaire des travailleuses en services de garde, dont la vaste majorité sont des femmes.

### ...pour le droit à la syndicalisation

**D**ans notre bulletin de juin, nous avons souligné une décision historique du Tribunal du travail du Québec, décision qui accordait aux éducatrices en milieu familial affiliées à des CPE le droit de se syndiquer. Le gouvernement du Québec vient d'adopter une loi qui défait cette décision et confère rétroactivement à toutes les éducatrices en milieu familial le statut de travailleuses autonomes et ce, sans égard à des dispositions contraires prévues dans d'autres textes législatifs. De plus, la loi accorde le droit au gouvernement de signer des ententes avec des associations d'éducatrices en milieu familial portant sur l'organisation et le financement des services de garde en milieu familial et sur la mise en œuvre et le maintien de programmes et de services destinés aux éducatrices en milieu familial. Tous les centres de la petite enfance du Québec et toutes les éducatrices en milieu familial sont assujettis à de telles ententes. Des consultations publiques autour de ce projet de loi ont été tenues en septembre. La CSN entend contester la loi devant les tribunaux et a porté la cause devant l'Organisation internationale du Travail.

## Qui siège au Conseil sectoriel?

Dans ce bulletin ainsi que dans les bulletins ultérieurs, nous dresserons le portrait des membres du Conseil sectoriel. Dans celui-ci, nous décrivons les organisations pancanadiennes de services de garde et les syndicats qui représentent les travailleuses en services de garde ainsi que leurs représentantes au Conseil sectoriel.

○ *La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance (FCSGE) est une organisation nationale sans but lucratif vouée à l'amélioration de la qualité des services éducatifs et de garde à l'enfance pour les familles et les enfants. La FCSGE regroupe dix-neuf organismes provinciaux et territoriaux affiliés et compte également des membres individuels.*  
www.cfc-efc.ca

### REPRÉSENTANTES DE LA FCSGE AU CONSEIL SECTORIEL

**Karen Chandler** est professeure au Centre for Early Childhood Development du collège Georges Brown à Toronto. Elle est représentante nationale au conseil de la FCSGE; elle a été une de ses membres fondatrices et fut présidente de l'organisation. De plus, elle a été membre du comité de direction de l'étude *Garde à l'enfance* (1991) et a participé, comme conseillère, aux travaux préliminaires de l'étude *Où ça me touche!* (1998). Elle a aussi participé à l'élaboration de normes provinciales en matière d'éducation à la petite enfance pour le

compte du Conseil des normes et de l'agrément des programmes collégiaux.

**Mary Goss-Prowse** est registraire du programme d'accréditation de la Association of Early Childhood Educators, Newfoundland & Labrador (AECENL) à St. John's. Ancienne présidente du conseil des membres de la FCSGE, elle occupe différentes fonctions au sein de cette organisation depuis 1998. Elle est active dans le secteur des services de garde à l'enfance depuis plus de 20 ans.

**Sandra Griffin** est directrice générale et présidente-fondatrice de la FCSGE. Ancienne présidente de la Early Childhood Educators of British Columbia, elle a travaillé comme intervenante en garde familiale, en prématernelle, en jardin d'enfants et en garderie. Au fil de ses trente ans d'activités dans le domaine, outre son travail sur le terrain, elle a contribué à l'élaboration de politiques en matière de services de garde et a agi à titre de chercheuse. De plus, elle œuvre à faire progresser le dossier de l'éducation dans le cadre de la Convention sur les droits de l'enfant de l'ONU. Elle était la représentante de la FCSGE à la Table ronde.

○ *L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) revendique des services de garde à l'enfance subventionnés par l'État et universellement accessibles au moyen d'éducation populaire et d'action politique et sociale. L'ACPSGE est un organisme sans but lucratif et compte parmi ses membres des individus et des organisations régionales.*

www.childcareadvocacy.ca

### REPRÉSENTANTES DE L'ACPSGE AU CONSEIL SECTORIEL

**Maryann Bird** est directrice générale de l'ACPSGE. Elle a été la directrice générale du Westcoast Child Care Ressource Centre à Vancouver pendant près de dix ans et, plus récemment, consultante dans le secteur communautaire en services de garde, développement communautaire et initiatives transculturelles. Dans le passé, elle a travaillé en collaboration avec des femmes immigrantes à divers projets ethnoculturels. Elle était la représentante de l'ACPSGE à la Table ronde.

**Sheila Davidson** est directrice générale de la Simon Fraser University Child Care Society, un organisme de services de garde sans but lucratif, situé à Burnaby en Colombie-Britannique. Elle est membre de Child Care Advocates of B.C. ainsi que de l'ACPSGE. Elle compte dix-sept années d'expérience en tant que cadre intermédiaire ou supérieure dans le domaine des services de garde. Elle représentait l'employeur/parent à la Table ronde et occupe actuellement la présidence du comité de direction du projet de mise à jour des données du marché du travail du secteur des services de garde (MJDMT).

**Marta Juorio** est directrice du Child Development Centre du YMCA de Saskatoon. Elle siège au comité consultatif du programme de qualification en éducation de la petite enfance du Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology ainsi qu'au conseil de la Saskatchewan Early Childhood Education, son association professionnelle. Elle s'est impliquée dans l'ACPSGE à partir de 1992; depuis, elle a occupé le poste de secrétaire de 1994 à 1998 et celui de coprésidente de 1998 à 2000.



### Leur soutien fait toute la différence

*Les travaux du Conseil sectoriel sont rendus possibles grâce à l'effort soutenu et à l'engagement de deux personnes. Diana Carter (qu'on aperçoit sur la photo) est la toute première directrice générale du Conseil sectoriel. Elle a été directrice générale de l'organisation Grandes Sœurs de la région d'Ottawa-Carleton pendant seize années avant d'arriver à la Table ronde en février 2003. Judy Woodard est coordonnatrice du Conseil sectoriel. Elle est arrivée à la Table ronde en décembre 2001.*

○ *Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) est le syndicat représentant le plus grand nombre de travailleurs au pays, soit plus d'un demi million ainsi que le plus grand nombre de travailleuses en services de garde (à l'extérieur du Québec). Le SCFP représente des travailleurs et travailleuses en services de garde, en santé et en éducation, dans les municipalités, les bibliothèques, les universités, les services sociaux, les services publics, les transports, les services d'urgence et le transport aérien.*

[www.cupe.ca](http://www.cupe.ca)

REPRÉSENTANTES DU SCFP  
AU CONSEIL SECTORIEL

**Jamie Kass** est coprésidente de la section locale 1979 du SCFP et coordonnatrice nationale du Fonds pour la garde des enfants du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes. Elle fait de l'organisation syndicale et négocie pour les travailleuses en garderie depuis 25 ans. Elle est membre du groupe de travail national sur les services de garde à l'enfance du SCFP et du CTC. Elle a été représentante du Congrès du travail du Canada à l'étude sectorielle, au comité de transition et à la Table ronde.

**Marcia Lopez** est présidente de la section locale 2563 du SCFP et représente les travailleuses de Family Day Care Services dans les régions de Toronto, Peel et York; du Macaulay Child Development Centre et du Faywood Child Care Centre. Elle est coordonnatrice des services de garde en milieu familial de son agence de services de garde. Marcia est membre du groupe de travail national sur les services de garde à l'enfance du SCFP. De plus, elle siège à plusieurs comités nationaux et provinciaux du SCFP, dont le National Rainbow Committee et le Ontario Social Services Workers's Coordinating Committee.

○ *La Confédération des syndicats nationaux (CSN) est constituée de neuf fédérations représentant chacune les travailleurs et les travailleuses de leur propre secteur, de 2 700 syndicats locaux et de treize conseils régionaux. La CSN compte 275 000 membres et défend les intérêts des salariés des secteurs public et privé. C'est le syndicat qui compte parmi ses membres le plus grand nombre de travailleuses en services de garde au Québec.*

[www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)

REPRÉSENTANTES DE LA CSN  
AU CONSEIL SECTORIEL

**Raymonde Leblanc** est agente de recherche pour la CSN. Elle est membre du groupe de travail sur les services de garde à l'enfance de la CSN et membre

du comité national de la condition féminine. Elle est aussi responsable du dossier de l'équité salariale dans le secteur privé. Raymonde représentait la CSN à la Table ronde.

**Josée Roy** est adjointe au comité exécutif de la CSN et est responsable de plusieurs dossiers dont ceux des services de garde à l'enfance, des politiques familiales, de la santé, de l'éducation, des droits de la femme, des droits des gays et lesbiennes et des droits des personnes handicapées. Elle a déjà été vice-présidente de la Fédération des professionnelles de la CSN et a travaillé comme ergothérapeute auprès d'enfants et d'adultes ayant des besoins particuliers.

○ *Le Syndicat national des employés et employées généraux du secteur public (SNEGSP) est formé de quinze entités syndicales. Il est le deuxième syndicat en importance au Canada. La plupart de ses 325 000 membres font partie de la fonction publique de leurs provinces respectives. Le SNEGSP compte aussi parmi ses rangs beaucoup de salariés du secteur privé.*

[www.nupge.ca](http://www.nupge.ca)

REPRÉSENTANTES DU SNEGSP  
AU CONSEIL SECTORIEL

**Gay Pagan** travaille pour le Syndicat des employés généraux et de la fonction publique du Manitoba à la syndicalisation des travailleuses en garderie. Elle a été directrice générale du Collège

Childcare de Winnipeg et elle travaille dans le secteur des services de garde depuis 1979. De plus, elle a déjà été membre du conseil d'administration de la Manitoba Child Care Association (MCCA) et a siégé pendant de nombreuses années à son comité d'action militante.

**Trista Thompson** travaille dans une garderie du collège Selkirk à Castlegar en Colombie-Britannique. Elle préside le comité local des services sociaux et communautaires du Syndicat des employés généraux et de la fonction publique de la Colombie-Britannique (BCGEU) pour la région de West Kootenays. Elle est aussi déléguée syndicale du BCGEU et membre de son comité provincial sur la garde d'enfants.

Dans notre prochain bulletin d'information, nous publierons le portrait des administratrices non affiliées siégeant au Conseil sectoriel.

# Pour nous joindre

## **Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance**

323 rue Chapel, 3<sup>e</sup> étage, Ottawa, ON, K1N 7Z2  
Téléphone : (613) 239-3100  
Numéro sans frais : 1-866-411-6960  
Fax : (613) 239-0533  
info@ccsc-cssge.ca

### **Joanne Morris**

Enseignante, techniques d'éducation à l'enfance  
Collège de North Atlantic  
Téléphone : (709) 758-7543  
joanne.morris@cna.nl.ca  
Présidente du Conseil sectoriel, administratrice non affiliée

### **Maryann Bird**

Directrice générale  
Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance  
Téléphone : (613) 594-3196  
CCAAC@istar.ca  
Représentante : Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

### **Karen Chandler**

Enseignante  
Georges Brown College  
Téléphone : (416) 415-5000, poste 2318  
614896@primus.ca  
Représentante : Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

### **Gyda Chud**

Directrice – Éducation des adultes  
Vancouver Community College  
Téléphone : (604) 443-8416  
gchud@vcc.bc.ca  
Vice-présidente du Conseil sectoriel, administratrice non affiliée

### **Sheila Davidson**

Directrice générale  
Simon Fraser University  
Child Care Society  
Téléphone : (604) 291-3226  
davidson@sfu.ca  
Représentante : Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

### **Sandra Griffin**

Directrice générale  
Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

Téléphone : (613) 729-5289, poste 229  
Numéro sans frais : (800) 858-1412, poste 229  
sgriffin@cccf-fcsge.ca  
Représentante : Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

### **Mary Goss-Prowse**

Registraire, programme d'accréditation  
Association of Early Childhood Educators, Terre-Neuve et Labrador  
Téléphone : (709) 579-3004  
aecenl@nfld.net  
Représentante : Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

### **Marta Juorio**

Directrice  
YWCA Child Development Centre  
Téléphone : (396) 664-1005  
martajuorio@sasktel.net  
Représentante : Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

### **Jamie Kass**

Coordonnatrice du Fonds pour la garde d'enfants du STTP  
Téléphone : (613) 236-7230, poste 7913  
jkass@cupw-sttp.org  
Représentante : Syndicat canadien de la fonction publique

### **Raymonde Leblanc**

Conseillère syndicale  
Confédération des syndicats nationaux  
Téléphone : (514) 529-4976  
raymonde.leblanc@csn.qc.ca  
Secrétaire-trésorière du Conseil sectoriel, représentante : Confédération des syndicats nationaux

### **Marcia Lopez**

Coordonnatrice des services de garde en milieu familial  
Toronto Home Child Care  
Téléphone : (416) 922-8884  
mpezzz@yahoo.ca  
Représentante : Syndicat canadien de la fonction publique

### **Noreen Murphy**

Directrice générale  
Churchill Park Family Care Society  
Téléphone : (403) 266-4656  
nemurphy@churchillpark.ca  
Administratrice non affiliée

### **Gay Pagan**

Manitoba Government and General Employee's Union  
Téléphone : (204) 982-6585

Numéro sans frais : (866) 982-6438  
gay.pagan@mgeu.mb.ca  
Représentante : Syndicat national des employés et employées généraux du secteur public

### **Jasbir Randhawa**

Vice-présidente  
Yukon Child Care Association  
Téléphone : (867) 667-4013  
jrandhawa@klondiker.com  
Administratrice non affiliée

### **Kathy Reid**

Directrice – Programme de garde de jour pour enfants  
Ministère de la Famille et de l'Habitation du Manitoba  
Téléphone : (204) 945-2668  
kreid@gov.mb.ca  
Responsable provinciale/territoriale, administratrice non affiliée

### **Josée Roy**

Adjointe de direction  
Confédération des syndicats nationaux  
Téléphone : (514) 598-2297  
josee.roy@csn.qc.ca  
Représentante : Confédération des syndicats nationaux

### **Trista Thompson**

B.C. Government and Service Employees' Union  
Téléphone : (250) 365-3662  
local309@hotmail.com  
Représentante : Syndicat national des employés et employées généraux du secteur public

### **Dixie Lee van Raalte**

Conseillère en programme des services de garde à l'enfance  
Téléphone : (506) 472-4513  
mmmccc@nb.sympatico.ca  
Administratrice non affiliée

## Membres du personnel

### **Diana Carter**

Directrice générale  
Téléphone : (613) 239-3100  
Numéro sans frais : (866) 411-6960  
diana.carter@ccsc-cssge.ca

### **Judy Woodard**

Coordonnatrice  
Téléphone : (613) 239-3100  
Numéro sans frais : (866) 411-6960  
judy.woodard@ccsc-cssge.ca